

COMMUNIQUE DE PRESSE



Évolution du modèle économique et solides résultats 2010

Saran, le 23 mars 2011 - Aérowatt, producteur d'électricité verte en France, présente ses résultats de l'exercice 2010 et ses perspectives.

Stratégie adaptée au nouveau contexte sectoriel

En 2010, Aérowatt a prouvé sa capacité à poursuivre son développement en investissant 46 M€ dans un environnement pourtant compliqué. En un an, le Groupe a mis en service 3 nouveaux parcs éoliens (+19 MW de puissance cumulée) et a triplé sa capacité installée en photovoltaïque (16 MWc contre 5,8 MWc). Au 31 décembre, Aérowatt contrôle et exploite ainsi 53 sites éoliens et solaires d'une puissance totale de 122 MW, dont 89 MW détenus en propre.

L'année 2010 a surtout été marquée par un durcissement du cadre législatif et réglementaire français relatif aux énergies renouvelables. Dans le domaine éolien, la loi dite « Grenelle 2 » apporte de nouvelles contraintes à l'implantation de centrales. Dans le domaine du photovoltaïque, à la baisse régulière des tarifs de rachat vient désormais s'ajouter le recours systématique à une procédure d'appels à projets pour toutes les centrales de plus de 100 kWc.

Cette nouvelle donne ne remet pas en cause le potentiel de développement d'Aérowatt, qui dispose d'un portefeuille de projets de qualité représentant une puissance totale de plus de 1 700 MW. Elle conduit néanmoins à un allongement significatif des délais de développement, tant en éolien qu'en solaire.

Pour s'adapter à ce contexte, Aérowatt a fait évoluer son modèle économique en 2010. Outre la réallocation de ressources au sein du Groupe (éolien / solaire, exploitation / développement), le Groupe va multiplier les partenariats dans les projets, à l'image de Solar Energies (Caisse des Dépôts - CDC - et Crédit Agricole) ou d'Aérowatt Energies (CDC) dont la 2^{ème} phase d'investissements (3 M€ d'apport de la CDC pour 20 MW de projets en construction) a démarré en 2010. Cette stratégie de co-investissement peut aller jusqu'à la réalisation de prestations pour compte de tiers, voire à la vente d'opérations clés en main. La cession au Groupe GDF Suez, en 2010, de deux parcs éoliens en Nouvelle-Calédonie (puissance cumulée de 9,6 MW) a mis en lumière la qualité des centrales développées par Aérowatt et la capacité du Groupe à les valoriser pour financer son développement.

Ainsi, deux centrales photovoltaïques d'une puissance cumulée d'environ 0,4 MWc sont d'ores et déjà en cours de construction pour compte de tiers. Aérowatt réalise ces centrales clés en main et en assurera l'exploitation et la maintenance.

COMMUNIQUE DE PRESSE



Solides performances financières en 2010

En milliers d'euros – normes françaises Données auditées	2009	2010	Variation
Chiffre d'affaires vente d'énergie	9 821,0	14 515,5	+48%
Chiffre d'affaires études et divers	1 137,6	2 679,5	+136%
Chiffre d'affaires consolidé	10 958,6	17 195,0	+57%
Production immobilisée	5 899,0	4 227,2	-28%
Production totale	16 857,6	21 422,2	+27%
Résultat d'exploitation	2 727,8	2 775,6	+2%
Résultat financier	-1 959,9	-3 739,0	+91%
Résultat exceptionnel	-255,2	1 860,7	N/A
Résultat net de l'ensemble consolidé	63,1	622,5	x9,9
Résultat net, part du groupe	80,7	439,7	x5,4

EBITDA¹	7 148,7	10 775,8	51%
---------------------------	----------------	-----------------	------------

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2010 s'élève à 17,2 M€, en hausse de 57% sur un an. En complément de la vente d'énergie (en forte hausse compte tenu de la croissance du parc installé), Aéro watt a enregistré 2,7 M€ de recettes issues de la vente de prestations de services. Ces revenus additionnels proviennent notamment de la construction des deux centrales solaires pour compte de tiers (1,6 M€) dont le chiffre d'affaires est comptabilisé à l'avancement.

L'Ebitda¹ atteint 10,8 M€ (+51% par rapport à 2009) et est conforme à l'objectif fixé au moment de la publication des résultats semestriels. Il intègre le résultat exceptionnel lié à la cession des deux centrales en Nouvelle-Calédonie.

A données comparables (périmètre et méthodes comptables identiques et hors plus-value de cession), le chiffre d'affaires total a progressé de 81% en un an (17,2 M€ contre 9,5 M€) et l'Ebitda¹ a été multiplié par 2,8, passant de 3,2 M€ à 9,1 M€.

Après prise en compte des frais financiers, en forte hausse compte-tenu de l'importance des investissements, le bénéfice net, part du groupe, atteint 0,4 M€.

Au 31 décembre 2010, les fonds propres² d'Aéro watt s'élèvent à 31,3 M€, en hausse de 3,9 M€. Ces fonds propres intègrent notamment l'augmentation de capital de 3,1 M€ (prime d'émission incluse) réalisée en septembre 2010 par conversion de comptes courants de la part des principaux actionnaires. Les quasi fonds propres³ atteignent 58,8 M€.

En 2010, Aéro watt a une nouvelle fois réussi à mobiliser d'importantes ressources financières. Le Groupe a obtenu 33 M€ de nouveaux crédits bancaires long terme et 3 M€ via un contrat de développement participatif accordé par OSEO. L'endettement financier net en fin d'année atteint 102,8 M€, dont 77,1 M€ sans recours sur Aéro watt.

¹ Ebitda = résultat d'exploitation + dotations aux amortissements et aux provisions - retraitement subventions et aides fiscales + résultat exceptionnel

² Fonds propres = capitaux propres + intérêts minoritaires + autres fonds propres

³ Quasi fonds propres = aides fiscales et subventions définitivement acquises

COMMUNIQUE DE PRESSE



Nouvelle progression attendue du chiffre d'affaires et de l'Ebitda en 2011

En solaire, l'année 2011 sera essentiellement consacrée à l'achèvement des constructions engagées avant le moratoire. Il s'agit essentiellement de 4 parcs photovoltaïques (Port Autonome de Guadeloupe, parc commercial du Pontet dans le Vaucluse, centrale au sol de Cognocoli-Monticchi en Corse du Sud et ombrières Héliophane® à Montpellier dans l'Hérault) d'une puissance cumulée totale de 5 MWc. Certaines installations pourraient être cédées à des tiers, en phase avec la stratégie.

En éolien, Aérowatt prévoit d'engager la construction de 20 à 30 MW en France Métropolitaine dont la production serait effective en 2012. Ces projections ne tiennent pas compte de l'appel d'offres pour l'installation de centrales éoliennes en Outre-mer (résultats attendus au second semestre 2011) et du projet de centrale de 18 MW à l'Ile Maurice (négociation en cours d'un contrat de rachat de l'électricité).

Sur la base du parc installé, Aérowatt anticipe, en 2011, un chiffre d'affaires vente d'énergie de l'ordre de 21 M€, en croissance de plus de 40% sur un an, et un Ebitda¹ d'environ 13 M€.

A propos d'Aérowatt

Code ISIN FR0010396119 – Mnémo : ALWAT

Producteur indépendant d'électricité à partir d'énergies renouvelables en France, Aérowatt intervient dans toutes les étapes de développement de centrales éoliennes et solaires, depuis l'identification des sites jusqu'à la vente d'électricité.

Au 31 décembre 2010, Aérowatt exploite 25 centrales éoliennes représentant 106 MW (80 MW détenus en propre) et 28 sites solaires équivalant à près de 16 MWc (9 MWc en propre). La société développe un portefeuille de projets représentant une puissance cumulée de plus de 1.700 MW.

Aérowatt a réalisé en 2010 un chiffre d'affaires de 17,2 M€, dont 14,5 M€ provenant de la vente d'énergie verte.

Depuis 2003, Aérowatt est qualifiée « entreprise innovante » par OSEO.

Prochain rendez-vous : chiffre d'affaires vente d'énergie du 1^{er} trimestre 2011, mardi 3 mai 2011 (avant Bourse)

Contact Aérowatt

Jérôme Billerey
aerowatt@aerowatt.fr
02 38 88 64 64

Contacts Actus

Relations Presse : Anne-Catherine Bonjour
acbonjour@actus.fr
Relations Investisseurs : Jérôme Fabreguettes-Leib
jfl@actus.fr
01 53 67 36 36